

**Louis Blanc, historien du temps présent. A propos de
l'Histoire de Dix ans**

Jean-Claude Caron

► **To cite this version:**

Jean-Claude Caron. Louis Blanc, historien du temps présent. A propos de l'Histoire de Dix ans. Louis Blanc, socialisme et République, Feb 2000, France. pp.67-84. halshs-00767666

HAL Id: halshs-00767666

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00767666>

Submitted on 20 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Informations sur le(s) auteur(s)	
Prénom, NOM et titre des auteurs	Jean-Claude CARON Professeur d'histoire contemporaine
Laboratoire	 Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
Affiliation(s)	Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand
Discipline(s)	Sciences de l'Homme et Société/Histoire
Informations sur le dépôt	
Titre du texte déposé Sous-titre	« Louis Blanc, historien du temps présent. A propos de l' <i>Histoire de Dix ans</i> »
Publié sous la direction de	Francis Démier (dir.)
Publié dans	<i>Louis Blanc, un socialiste en république</i>
Lieu, éditeur, volume, n°, date, pagination	Grâne, Créaphis, 2006, p. 67-84.
Résumé du texte déposé en français	L' <i>Histoire de Dix ans</i> de Louis Blanc constitue une tentative d'histoire du temps présent, celle des années 1830-1840. Cette contribution tente d'en cerner les sources et la méthodologie mise en œuvre par L. Blanc, puis d'analyser les acteurs collectifs et individuels qui émergent au sein de ce récit historique, avant de poser la question de la relation entre morale et histoire à travers la confrontation entre la bourgeoisie et le peuple par le biais de la violence.
Mots-clés français	Louis Blanc, <i>Histoire de Dix ans</i> monarchie de Juillet, France historiographie violence, bourgeoisie, peuple

Louis Blanc, historien du temps présent A propos de *l'Histoire de Dix ans*

I. Apologie pour l'histoire ou métier d'historien....

Tout amateur de livres anciens le sait : *l'Histoire de Dix ans* de Louis Blanc constitue un fonds de commerce attestant de la popularité de l'ouvrage en son temps. Un temps qui, du reste, s'est prolongé bien après la première édition de 1841-1844, comme en témoignent les multiples rééditions de l'oeuvre¹. " Je vais écrire l'histoire des affaires de mon temps ", précise Louis Blanc dans l'introduction, ajoutant qu'il s'agit d'une " tâche délicate et périlleuse " ². Car l'auteur affirme vouloir se garder des " affections intéressées " comme des " haines implacables ", tout en voulant servir la " justice " et la " vérité ". Ce souci d'objectivité revendiqué d'entrée est néanmoins tempéré par un positionnement social (" La cause des nobles, des riches, des heureux, n'est point la cause que je sers ") qui fait pencher la balance du côté d'une histoire engagée. On rappellera par ailleurs que, si le titre de l'ouvrage est clairement accompagné de sa chronologie : 1830-1840, il est également précédé d'un surtitre : *Révolution française*, qui semble ainsi inclure cette décennie dans un vaste mouvement dont elle ne serait qu'une étape. Cette logique renvoie à celle de Cabet qui publie quelques années avant L. Blanc sa *Révolution de 1830 et situation présente (mai 1833) expliquées et éclairées par les révolutions de 1789, 1792, 1799 et 1804 et par la Restauration*³. Filiation, ruptures, trahisons : le présent est expliqué à la lumière d'un passé quelque peu mythifié et surtout instrumentalisé. Dès l'origine, l'histoire vient à la rescousse du politique et les politiques savent la légitimité que l'inscription de leur combat dans la durée, dans le passé, dans l'histoire leur donne : la légitimité du temps. Ce triomphe de l'histoire, célébré par le *Larousse* du XIXe siècle au début de la IIIe République (" Aujourd'hui, l'histoire est devenue, pour ainsi dire, une religion universelle. Elle remplace dans toutes les âmes les croyances éteintes ou ébranlées; elle est devenue le foyer et le contrôle des sciences morales, à l'absence desquelles elle supplée. Le droit, la politique, la philosophie lui empruntent ses lumières. Elle est destinée à devenir, au milieu de la civilisation moderne, ce que la théologie fut au moyen âge et dans l'antiquité, la reine et la modératrice des consciences " ⁴), ce triomphe, donc, est en germe dans les années 1830-1840. On invente alors la discipline de part et d'autre du Rhin en particulier, parce que l'histoire légitime le politique. En France en particulier, la mode de l'étude d'une période " ronde ", généralement décennale - mais pas obligatoirement -, se répand. Retournant le sous-titre des *Lettres sur l'histoire de France* d'Augustin Thierry : *Dix ans d'études historiques*, Louis Blanc inaugure une tradition qui va connaître de nombreux continuateurs⁵. Lui-même publiera au soir de sa vie *Dix ans de l'histoire d'Angleterre*, clin d'oeil appuyé à son *Histoire de dix ans*⁶.

¹ Il y eut quatre éditions simultanées publiées par Pagnerre. Mais la 2^{ème} édition de 1842 ne comporte que les deux premiers tomes. En fait, la parution d'un nouveau tome autorise Pagnerre à parler de nouvelle édition. La première complète des 5 volumes in 8° est donc datée de 1844. Dès 1843-1844, paraît une édition belge en 16 volumes in 18 chez Wahlen. On trouve chez Pagnerre une 5^e édition en 1846 et la dixième est publiée par le même en 1867. Germier-Baillièrre reprit le flambeau et publia une 12^e édition en 1877. On trouve également une 12^e édition in 4° publiée chez F.H. Jeanmaire en 1882.

² Nous nous référons à la 4^{ème} édition, Pagnerre, 1844, t. 1, voir les deux pages non numérotées entre la table des matières et l'introduction.

³ Deville-Cavellin et Pagnerre, 1833, 2^e édition.

⁴ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. 9, 1873, article Histoire.

⁵ On trouve ainsi : *Histoire de dix-huit ans, depuis l'avènement de Louis-Philippe jusqu'à la révolution de 1848*, par Alexandre Dumas, P.H. Krabbe, 1853; *Histoire de dix ans du règne de Napoléon III, par un homme d'Etat*, Paris, rue Servandoni, s.d.; *Nice et la France. Histoire de dix ans, 1860-1870. Etude sur les séparatistes et la question niçoise*, par V. de Courmaceul,

Louis Blanc a conscience de cette puissance naissante que représente l'histoire. Lui qui vient de toucher un large public par une brochure au retentissement immédiat et considérable, *De l'organisation du travail*, publiée d'abord dans la *Revue du progrès politique, social et littéraire* en 1839, puis imprimée en volume en 1840, sait que, pour toucher un public plus restreint, mais au pouvoir politique réel, il lui faut ancrer sa réflexion dans une dimension historique, la seule à même de convaincre les nombreux hésitants, voire les résistants, que l'histoire a un sens et que le socialisme blanciste en est l'aboutissement⁷. Du reste, dans le projet initial, c'est l'ensemble du règne de Louis-Philippe qui devait être soumis à expertise : " Ici s'arrête la première partie de l'oeuvre que nous avons entreprise, notre intention étant d'écrire l'histoire de tout ce règne ", rappelle Louis Blanc dans la conclusion générale⁸. On sait qu'il n'en fera rien, et que c'est l'historien républicain Elias Regnault, chef de cabinet de Ledru-Rollin en 1848, qui s'inscrira dans ses pas en publiant à partir de 1851 son *Histoire de Huit ans, 1840-1848*, dont le sous-titre - *faisant suite à l'Histoire de Dix ans, 1830-1840, par M. Louis Blanc* - est sans ambiguïté⁹.

Mais si Louis Blanc n'avait pas donné suite à son projet initial, c'est aussi parce qu'entre temps, il s'était attaqué à la rédaction de son *Histoire de la Révolution française* dont les deux premiers tomes furent publiés en 1847¹⁰. Il s'agissait alors, et davantage encore qu'avec l'*Histoire de Dix ans*, de donner une historicité au socialisme, via la Grande Révolution dont l'avènement devait conduire à celui d'une société égalitaire. L'histoire, donc, et pas le publicisme : ancien collaborateur au *Propagateur du Pas-de-Calais* dirigé par Frédéric Degeorges, puis rédacteur au *Bon Sens* co-dirigé par Cauchois-Lemaire et Rodde, fournissant à l'occasion des articles au *National* d'Armand Carrel, Louis Blanc prend grand soin de distinguer les deux genres. Pour mieux en convaincre le lecteur - mais n'est-ce pas aussi l'illustration d'un doute quant à l'historicité de son oeuvre ? -, il achève chaque volume de son ouvrage par un ensemble de " documents historiques " et termine son parcours décennal par une " conclusion historique ". Rappelons enfin que Louis Blanc a publié en 1849 un *Appel aux honnêtes gens*, sous-titré : *Quelques pages d'histoire contemporaine*¹¹. Il oeuvra encore comme historien du temps présent en publiant en 1870 - la date n'est pas sans importance - une *Histoire de la Révolution de 1848*¹², et enfin une *Histoire de la constitution du 25 février 1875*, parue en 1882¹³, l'année même de sa mort.

Louis Blanc n'est pas historien de formation pour la bonne raison qu'il n'existe pas de formation historique à son époque. Comme Hugo, Dumas, Musset, il a appris l'histoire par la tradition familiale et par la lecture : de plus, le fils d'un fonctionnaire impérial en poste en Espagne auprès du roi Joseph et d'une Pozzo di Borgo, parente de l'ambassadeur du tsar Alexandre 1er, a sans

Nice, chez les libraires, 1871; *Mémoires de dix-huit ans, 1860 à 1878, dédiés aux historiens qui écriront l'histoire générale du 19 siècle*, par le prince de Rossy, imp. Balitout, 1878.

⁶ C. Lévy, 1879-1881, 10 vol.

⁷ Il y aurait naturellement une étude à faire sur la réception de l'*Histoire de Dix ans*, à travers la presse ou les brochures. Soit par exemple M.G. Chaudey, *Appréciation historique, littéraire et politique de l'Histoire de Dix ans de M. Louis Blanc*, Librairie d'Amyot, 1845; ou *De l'Histoire de Dix ans, par M. Louis Blanc, examen critique. Extrait du Globe, avril et mai 1845*, Librairie d'Amyot, 1845.

⁸ L. Blanc, *op. cit.*, t. 5, p. 493.

⁹ 1ère édition : Pagnerre, 1851-1852, 3 volumes; 2e édition : Pagnerre, 1860; 3e édition : Pagnerre, 1870; 4e édition : Germer-Baillièrre, 1878; édition de référence : 5e édition, Germer-Baillièrre, 1882. Louis Blanc rejeta par ailleurs la filiation avec son ouvrage revendiquée par Regnault.

¹⁰ De celle-ci, il existe au moins 19 éditions référencées dans le catalogue de la B.N.F., s'étalant de 1847-1853 pour la première édition chez Langlois et Leclercq, à 1893 pour l'ultime, publiée par la Librairie du Progrès. On note aussi, parmi les éditeurs, les noms de Pagnerre et de Lacroix et Verboeckhoven.

¹¹ Au bureau central, 1849.

¹² Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 2 volumes. L'ouvrage a connu au moins 4 éditions entre 1870 et 1871 et a été repris par C. Marpon et E. Flammarion en 1880.

¹³ G. Charpentier, 1882. Sur la chronologie de la vie et de l'oeuvre de L. Blanc, voir *Louis Blanc (1811-1882)*, présenté par Jean-Michel Humilière, Les Editions ouvrières, 1982, coll. Aux sources du socialisme.

nul doute bénéficié d'un accès privilégié à des documents inédits et à des acteurs de l'histoire. Lorsqu'il envisage le projet de son *Histoire de Dix ans*, il est certes déjà connu, mais encore fort jeune, puisque né en 1811 : il espère obtenir la reconnaissance intellectuelle que ses seules publications politiques ou sociales ne peuvent lui apporter. Louis Blanc donne quelques informations sur la date où il entreprend son ouvrage : on apprend ainsi par une note qu'il travaille à l'introduction le 7 mars 1841¹⁴. Le présent du spectateur d'une histoire en construction et donc en mouvement, interfère avec le récit d'un passé pas encore refroidi : c'est pourquoi, dans le chapitre consacré au saint-simonisme, l'historien donne l'état social de ses principaux théoriciens (Chevalier, Pereire, Carnot, O. Rodrigues, J. Reynaud, P. Leroux, Enfantin etc.) " au moment où nous écrivons " ¹⁵. Il convient naturellement de prendre en considération le contexte du temps de l'écriture, et songer en particulier que l'attention portée à tel ou tel aspect du régime dans la décennie précédente peut être amplifiée par l'actualité - on pense ainsi à la fiscalité, dans la mesure où l'année 1841 est marquée par une vague protestataire de plus en plus virulente contre le " recensement-Humann " et ses retombées fiscales. Retenons que chez Louis Blanc, l'abolition quasi totale de la frontière entre passé et présent nourrit une dialectique permanente – mais délicate dans son maniement - entre l'actuel et l'inactuel, c'est-à-dire entre ce qui fera date et ce que la mémoire ne conservera pas. Là réside l'utopie blanciste majeure, dans ce désir difficilement réalisable d'établir en temps réel la connaissance hiérarchisée du passé. C'est, d'une certaine manière, la négation même du travail de l'historien.

Dès lors, plusieurs questions se posent : peut-on déceler les sources utilisées ? Quelle est la part du vécu par l'auteur, et du relaté par des acteurs ou des témoins ? Mais surtout, se pose le problème de la méthode suivie : comment historiciser l'immédiateté de l'événement ? Peut-on faire l'économie d'une comparaison avec l'avant, de l'élaboration d'une grille de lecture, elle-même conditionnée par un positionnement idéologique clairement revendiqué ? Comment appréhender les acteurs et quelles catégories sont identifiées et privilégiées, au nom de quelle conception de l'histoire ? Il n'est naturellement pas possible de répondre objectivement à l'ensemble de ces questions, dans la mesure où Louis Blanc ne fournit pas toujours de code d'accès à sa pratique historique, en particulier face à l'absence de bibliographie en tant que telle ou à la pauvreté de l'appareil de notes.

II. La question des sources ou l'historien au travail

* *La structure et la construction de l'oeuvre*

Les cinq volumes de l'*Histoire de Dix ans* sont bâtis selon la même structure : une division en chapitres (entre neuf et quatorze) suivis de documents historiques, auxquels il faut ajouter une longue introduction (environ 150 pages) retraçant l'histoire de la Restauration dans le premier tome et une " Conclusion historique " assez courte (environ 13 pages) en fin de cinquième tome. L'ensemble représente une somme de 2 567 pages (dont 107 de documents historiques) auxquels s'additionnent deux pages non numérotées ouvrant le premier tome et une trentaine de pages numérotées en chiffres romains pour la table des matières. On remarque que la taille des chapitres est très variable, de 10 à 77 pages (hormis le récit de l'histoire de la Restauration), les plus longs étant consacrés à des événements jugés essentiels de la politique intérieure, comme l'insurrection lyonnaise d'avril 1834 ou le procès monstre qui en découla. Mais c'est un long chapitre relatif à la question d'Orient qui clôt le dernier tome et donc l'ouvrage.

¹⁴ Idem, t. 1, p. 62.

¹⁵ Idem, t. 3, p. 139.

Quant à la chronologie, elle est la suivante : outre la Restauration depuis 1814, elle s'étend du ministère Polignac (août 1829) à la Révolution de Juillet et à l'investiture de Louis-Philippe (août 1830) dans le premier tome ; du début du règne de Louis-Philippe (été 1830) à l'écrasement de la Pologne (automne 1831) dans le deuxième tome ; de l'automne 1831, en particulier à Lyon, à la fin de l'année 1832, notamment marquée par la dissolution de la Société des Amis du Peuple dans le troisième tome ; de l'enfermement de la duchesse de Berry à Blaye (novembre 1832) au cabinet Thiers (février 1836) dans le quatrième tome ; de janvier 1836 (procès Fieschi) à la chute du ministère du 12 mai (février 1840) dans le cinquième tome. Au total, on note donc un double déséquilibre : d'abord entre les chapitres traitant de politique extérieure (13) et ceux traitant de politique intérieure (33 dont 2 consacrés à la politique algérienne de la France¹⁶), plus onze mixtes; ensuite dans la répartition chronologique entre les cinq tomes : les trois premiers couvrent la période 1829-1832; les années 1833-1840 sont couvertes par les deux derniers tomes. Ces choix ont une justification : il était d'une part logique que Louis Blanc, qui n'entend pas écrire une histoire diplomatique, mais une histoire politique et sociale de la France, mette l'accent sur la politique intérieure, avec des chapitres parfois consacrés à de brefs mais significatifs événements - ainsi, en dehors des Trois Glorieuses, l'insurrection des canuts lyonnais en novembre 1831; d'autre part, la répartition chronologique ne fait que traduire une légitime focalisation sur les deux premières années du régime, "l'époque sans nom", où tout paraissait possible, y compris l'instauration de la République.

* *Des sources imprimées multiples, révélées ou tues*

Une chose est certaine, Louis Blanc a été le spectateur de certains des événements qu'il relate : au premier rang de ceux-ci, figurent des procès auxquels il a assisté comme en témoignent des détails sur les comportements des accusés, des magistrats ou des avocats qui ne figurent pas nécessairement dans la presse ou dans les comptes rendus. Il se met à l'occasion en scène, précisant dans un portrait quasiment posthume de Chateaubriand (nous ne sommes pourtant qu'en 1841..) qu'il " nous a été donné de le voir souvent dans cette dernière phase de sa vie " ¹⁷ ; de même, ses souvenirs personnels affleurent lorsqu'il trace le portrait d'hommes politiques ou de publicistes dont il a été sinon l'intime, du moins le familier, comme Armand Carrel.

Si Louis Blanc ne s'explique pas sur sa méthode, en revanche, ses notes de bas de page constituent un indice exploitable pour tenter de dresser la liste de ses sources. Est ainsi attestée l'utilisation du *Manuscrit de 1814*, du baron Fain, secrétaire archiviste de Napoléon 1er, un récit des six derniers mois du règne de l'empereur ¹⁸; de l'*Histoire de la Révolution française* de Thiers, alors considérée comme l'ouvrage de référence sur la question ¹⁹; de l'*Histoire de la Restauration*, par un homme d'Etat (en fait Capefigue dont les sympathies légitimistes sont notoires, ce qui n'empêche nullement le personnage de bénéficier des fonds secrets de Guizot qui, par ailleurs, lui ouvre largement les archives de la diplomatie française) ²⁰; du *Paris révolutionnaire*, ouvrage collectif publié en 1833-1834 chez Guillaumin et en 1838 chez Pagnerre, réunissant les contributions des leaders républicains comme E. Arago, F.-V. Raspail, U. Trélat, J.T. Flottard, A. Marrast, G. Cavaignac etc.; des *Mémoires de Gisquet*, publiées en 1840 ²¹. Pour écrire l'histoire des Trois Glorieuses, Louis

¹⁶ Concernant la question algérienne, Louis Blanc explique vouloir tout traiter dans un seul chapitre rejeté à la fin de l'ouvrage, " pour éviter la confusion des faits " et parce que " cette histoire forme par sa nature un tableau tout-à-fait à part ". Cf. *op. cit.*, t. 4, p. 325.

¹⁷ *Idem*, t. 3, p. 2.

¹⁸ *Manuscrit de 1814, trouvé dans les voitures impériales prises à Waterloo, contenant l'histoire des six derniers mois du règne de Napoléon*, par le baron Fain, Bossange frères, 1823; réédité en 1824 et 1830.

¹⁹ Lecoq et Durey, 10 vol., 1ère édit. 1823-1827.

²⁰ *Histoire de la Restauration et des causes qui ont amené la chute de la branche aînée des Bourbons*, par un homme d'Etat, Dufey et Vézard, 1831-1833, 10 vol.

²¹ Marchant, 4 vol. Cf L. Blanc, *op. cit.*, t.2, p. 438 et 441-442.

Blanc a également utilisé le *Mémorial de l'Hôtel de Ville*²² et un compte rendu imprimé des séances du procès des ex-ministres de Charles X en décembre 1830²³. Comme sources imprimées relatives à la Vendée en 1832, Louis Blanc cite *La Vendée à trois époques* de Johanet²⁴, et *Quelques mots sur les événements de la Vendée en 1832*, du baron de Charette²⁵; mais aussi la brochure publiée par Deutz²⁶ (“remplie de mensonges cyniques”²⁷), l’ouvrage du général Dermoncourt, *La Vendée et Madame*²⁸, les *Mémoires historiques de S.A.R. Madame, duchesse de Berry*, par Alfred Nettement²⁹, la *Biographie de Marie-Caroline-Ferdinande-Louise de Bourbon, duchesse de Berry* par Germain Sarrut et B. Saint-Edme³⁰ ou encore *Madame, Nantes etc.* (sic) par Guibourg³¹.

L’affaire de Lyon en 1834 est éclairée par une brochure d’Adolphe Sala, pourtant qualifié de légitimiste, mais animé par un esprit de justice, *Les Ouvriers lyonnais en 1834*³². Sur la conquête et l’administration de l’Algérie, Louis Blanc reconnaît sa dette envers les *Annales algériennes* de Péliissier³³, le docteur Baudens³⁴, et un “un remarquable article” publié par le capitaine Latourdu-Pin dans la *Revue des Deux Mondes*³⁵. Enfin, sur la politique économique et sociale, Louis Blanc renvoie aux articles publiés par François Rittiez, futur historien de la Restauration et de la monarchie de Juillet³⁶, dans le *Censeur de Lyon* et à... lui-même pour ses articles publiés en 1839 dans la *Revue du Progrès*. Concernant les affaires d’Italie en 1831-32, l’historien cite une brochure du comte Mamiani, *Précis politique sur les derniers événements des Etats romains*³⁷. Pour la question d’Orient, il fait référence au docteur Barrachin³⁸ et, à plusieurs reprises, avec un commentaire laudatif, à Lamartine, présenté comme le meilleur spécialiste français de la région³⁹. Il cite également *Deux années de l’histoire d’Orient, 1839-1840* de E. de Cadalvène et E. Barrault⁴⁰, et surtout la *Correspondence relative to the affairs of the Levant*, publiée par le gouvernement britannique⁴¹, ainsi que le commentaire produit à ce sujet par Léon Faucher⁴².

Le lecteur de *l’Histoire de Dix ans* quelque peu familier avec la période prend rapidement conscience que la relation d’événements, surtout ceux qui sont à la fois proches dans le temps et

²² *Mémorial de l’Hôtel-de-Ville de Paris. 1830*, par Hippolyte Bonnelier, Houdaille, 1835.

²³ Il en existe plusieurs : ainsi Emile Babeuf, *Procès des ex-ministres*, A. Hocquart jeune, 1830, 5 tomes en 3 volumes; ou encore *Procès des ministres de Charles X. Compte rendu littéral et séance par séance des débats à la Chambre des pairs*, Lequien, 1830, 2 parties en 1 volume.

²⁴ *La Vendée à trois époques, de 1793 jusqu’à l’Empire, 1815-1832*, par Auguste Johanet, Dentu, 1840.

²⁵ Dentu, 1840. Il s’agit d’une réponse à l’ouvrage de Johanet.

²⁶ Simon Deutz, *Arrestation de Madame*, Les libraires associés, 1835. Mis en ordre par Me Moulin/

²⁷ L. Blanc, *op. cit.*, t. 3, p. 382.

²⁸ A. Guyot, 1833.

²⁹ Allardin, 1837, 3 vol.

³⁰ Imp. de Baudoin, 1841.

³¹ Il n’existe, dans le catalogue BNF, que A. Guibourg, *Relation fidèle et détaillée de l’arrestation de S.A.R. Madame, duchesse de Berry*, Nantes, imp. de C. Merson, 1832.

³² Hivert, 1834; et aussi Dentu, 1834.

³³ *Annales algériennes*, par E. Pelissier de Reynaud, Anselin et Gaultier-Laguionie, 1836-1839, 3 vol.

³⁴ *Relation historique de l’expédition de Tagdempt*, Germer-Baillièrre, 1841.

³⁵ *Op. cit.*, t. 5, p. 271.

³⁶ François Rittiez, *Histoire de la Restauration ou précis des règnes de Louis XVIII et Charles X*, Schlesinger frères, 1853-54, 2 vol.; *Histoire du règne de Louis-Philippe 1^{er} de 1830 à 1848*, 1855-1858, 3 vol.

³⁷ Paris, 1832.

³⁸ De celui-ci, le catalogue BNF possède *Discours préliminaire exposant les considérations qui doivent servir de base au système administratif propre à la régence d’Alger*, Paulin, 1833; *Sommaire historique de l’influence française en Orient depuis Charlemagne et Haroun-al-Raschid jusqu’à nos jours*, imp. de Sapia, 1843.

³⁹ On songe évidemment aux *Souvenirs, impressions, pensées et paysages, pendant un voyage en Orient (1832-1833)*, ou *Notes d’un voyageur*, Ch. Gosselin, 1835.

⁴⁰ Delloye, 1840, 2 vol.

⁴¹ Londres, imp. par T. R. Harrison, s.d.

⁴² Le catalogue de la BNF ne mentionne que Léon Faucher, *Sir Robert Peel*, imp. de Vve Dondey-Dupré, s.d., mais extrait de la *Revue britannique*, novembre 1843.

lointains dans l'espace, est bâtie sur des sources journalistiques qui, pas nécessairement mentionnées, ont fourni l'essentiel du récit. Ainsi de la conquête de l'Algérie, mais aussi des événements liés à la question d'Orient : malgré l'intervention visible de l'auteur par le biais de digressions personnelles, de caractère patriotique et polémique, on retrouve un canevas journalistique, que l'on qualifierait de nos jours de "coupé-collé", pour relater des faits dont la trop grande proximité temporelle interdit le moindre recul dans l'analyse. Plus généralement, les sources imprimées utilisées par L. Blanc sont souvent médiocres, brochures partisans rapidement écrites dans un camp ou dans l'autre ou ouvrages apologétiques. Tout à sa démonstration d'hostilité à la monarchie de Juillet, L. Blanc n'hésite pas à user de la littérature légitimiste, et ne cite aucun auteur proche du régime, à la notable exception de Thiers. Il est vrai qu'il ne mentionne guère plus d'auteurs républicains. Si le propos est plus ambitieux et le projet davantage respecté en ce qui concerne la question sociale, c'est précisément parce que L. Blanc possède une vraie connaissance de la littérature socialiste, comme le démontre son exposé critique sur le saint-simonisme. Même si on ne partage pas sa présentation de la théorie et de la pratique saint-simoniennes, on y décèle une incontestable familiarité avec un sujet ayant fait l'objet d'une documentation poussée, produit de nombreuses lectures parfois longuement citées (*Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, *Le Nouveau christianisme*, *Le Producteur*, *L'Organisateur*, *Le Globe*, *L'Exposition*, par Bazard, *Les Lettres sur la religion et la politique* par Eugène Rodrigues, les *Cinq discours* de Transon, les *Trois familles* de Barrault etc.), mais aussi de témoignages recueillis auprès d'anciens adeptes et peut-être du souvenir de séances de la salle Taranne ou de la rue Taitbout auxquelles L. Blanc aurait pris part. On retrouve un souci identique avec le récit de l'insurrection des 5 et 6 juin 1832, même si son interprétation des causes de la révolte vise à démontrer la justesse d'un des fondements du blancisme : le refus de la violence révolutionnaire, et la mise en accusation politique et sociale du système qui la provoque.

* *Des sources inédites ?*

En dehors de sources imprimées, L. Blanc a eu accès à des documents dont ni l'auteur, ni le propriétaire ou le dépositaire, ni l'intermédiaire ne sont systématiquement nommés. Parfois, la source est manuscrite et inédite : "Les renseignements que nous consignons ici <à propos de la défense de Paris en 1814> sont tirés d'une note qui nous a été communiquée, et qui est écrite de la main même d'un des officiers supérieurs chargés en 1814 de la défense de Paris. Cet officier supérieur est aujourd'hui pair de France" ⁴³; ou : "On nous a communiqué la correspondance secrète de Menotti" ⁴⁴. Lorsque la source n'est pas mentionnée, Louis Blanc affirme sans en dire plus : "Nous pouvons garantir l'authenticité de ces curieux détails" ⁴⁵. Mais le nom de l'intermédiaire ayant permis l'accès à l'information est parfois indiqué : "Le récit qu'on va lire s'appuie sur des renseignements fournis par le maréchal Macdonald, et mis à ma disposition par M. Arago" ⁴⁶; "Nous avons sous les yeux les originaux des lettres de MM. Nesselrode et Pozzo di Borgo, lettres précieuses et inédites que M. de Mortemart veut bien nous communiquer" ⁴⁷; des notes inédites sur la Vendée lui ont été confiées par le général Dermoncourt; sur la vente de la forêt de Breteuil par Laffitte à Louis-Philippe (ce dernier étant accusé d'avoir voulu frauder le fisc), L. Blanc affirme qu'il s'agit d'un mensonge et ajoute sobrement "Nous nous sommes fait montrer l'acte de vente" ⁴⁸. Le témoignage oral est utilisé : au sujet de l'Italie en 1831, "c'est de M. Ruffini lui-même que nous tenons quelques-uns des détails qui précèdent" ⁴⁹.

⁴³ L. Blanc, *op. cit.*, t.1, p. 10.

⁴⁴ *Idem*, t. 2, p. 309.

⁴⁵ *Idem*, t. 1, p. 47.

⁴⁶ *Idem*, t.1, p. 27.

⁴⁷ *Idem*, t. 2, p. 251.

⁴⁸ *Idem*, t. 4, p. 77.

⁴⁹ *Idem*, t. 2, p. 317.

L'utilisation, attestée à plusieurs reprises, de sources officielles ou non, mais qui ne sont pas accessibles au commun des mortels, rend le témoignage de L. Blanc particulièrement intéressant pour certaines périodes ou certaines affaires. La pratique n'est certes pas unique, dans la mesure où la communication de documents devient dès cette époque un enjeu : l'écriture de l'histoire obéit déjà à une lecture politique de l'action gouvernementale dont l'historien se fait le relais conscient ou non. Louis Blanc dispose ainsi des originaux de lettres de Lafayette et d'autographes de Fieschi dont il transcrit une lettre, dysorthographique au possible, adressée au chancelier Pasquier⁵⁰. Relativement à l'insurrection de juin 1832, il affirme "avoir sous les yeux, écrite de la main même de la mère de Jeanne, une lettre que, pendant le procès, elle adressait à son fils" et qu'il cite in extenso⁵¹. Pour l'insurrection lyonnaise d'avril 1834, il reproduit une dizaine de certificats rédigés par un simple cabaretier de Vaise, Charnier, relatant en détail les exactions commises par les soldats de ligne⁵². L'historien précise au sujet d'une de ces pièces : "Nous l'avons là, sous nos yeux, cette feuille de congé, toute tâchée du sang de la victime"⁵³. En ce qui concerne la politique étrangère, Louis Blanc mentionne le "manuscrit précieux" des séances de la diète polonaise durant l'insurrection de 1830-1831, source rare, car la totalité des exemplaires imprimés en Allemagne aurait été achetée et détruite par les Russes - le sien a été recopié sur un jeu d'épreuves épargné par miracle⁵⁴. Pour la relation du couronnement du tsar Nicolas, les détails "ont été fournis par un témoin oculaire attaché au corps diplomatique"⁵⁵; sur la position de Vienne relative à la Pologne, les faits évoqués, qu'aucun historien de la révolution polonaise n'aurait mentionnés, ont été "puisés à bonne source"⁵⁶. Le document provient parfois de la presse étrangère : Louis Blanc affirme ainsi être le premier à publier une *Protestation du duc d'Orléans* datée de 1820, parue dans la presse anglaise, et dénonçant la naissance du duc de Berry comme une sorte de machination entraînant une future usurpation de pouvoir...dont il aurait été la victime⁵⁷. Le polémiste vise à briser l'image du roi-citoyen, et à y substituer celle d'un ambitieux ayant en quelque sorte prémédité sa prise du pouvoir.

De la même manière, dans une note racontant par le détail la première rencontre de Thiers et de Deutz, il cherche à ternir la personnalité du ministre, présenté comme une sorte d'aventurier impulsif ou comme un conspirateur se rendant à ce rendez-vous, pourtant déconseillé par le préfet de police, avec deux pistolets chargés. Une réminiscence du récit évangélique de la trahison de Jésus est perceptible dans la façon romancée dont l'historien narre le pacte conclu entre Thiers, dans le rôle du chef des prêtres, et Deutz, dans celui de Judas, au sein même du ministère de l'Intérieur : "Vous allez avoir une grande fortune", lui dit M. Thiers. A ces mots, le juif éprouva une émotion si forte que ses jambes tremblèrent et que son visage s'altéra profondément. Le marché de la trahison fut conclu sans peine"⁵⁸. Le parallèle avec Judas est poursuivi lorsque l'attitude de Deutz est stigmatisée une fois sa trahison accomplie : "Le traître était dans un état déplorable, il se frappait la tête contre les murs, s'arrachait les cheveux, et demandait des armes pour s'ôter la vie"⁵⁹. L'anti-judaïsme de L. Blanc affleure également dans le portrait de Deutz : "pour conduire le gouvernement jusqu'à la mère de Henri V, il fallait trouver un traître : on ne put le trouver, sur cette noble terre de France, que dans un juif, un renégat"⁶⁰.

⁵⁰ *Idem*, t. 5, p. 8-10.

⁵¹ *Idem*, t. 3, p. 340.

⁵² *Idem*, t. 4, p. 287.

⁵³ *Idem*, t. 4, p. 291.

⁵⁴ *Idem*, t. 2, p. 464.

⁵⁵ *Idem*, t. 2, p. 386.

⁵⁶ *Idem*, t. 2, p. 448.

⁵⁷ *Idem*, t. 1, p. 414-420. L'affirmation est erronée : il existe, pour la seule année 1830, au moins quatre éditions de la dite protestation.

⁵⁸ *Idem*, t. 4, p. 6.

⁵⁹ *Idem*, t. 3, p. 388.

⁶⁰ *Idem*, t. 3, p. 381.

Par le biais d'un réseau de relations auquel tant ses origines sociales que sa position intellectuelle lui donnent accès, L. Blanc a pu consulter des documents officiels. Il évoque à plusieurs reprises un travail de recherche dans les archives judiciaires, diplomatiques, policières, et la consultation de documents qui, bien que pas nécessairement inédits, sont difficiles, voire théoriquement impossibles à obtenir et "qu'on a bien voulu nous communiquer"⁶¹. Il affirme ainsi avoir pu consulter l'ensemble du dossier d'instruction de l'affaire du prince de Condé. Cela lui permet de "relater des circonstances peu importantes en apparence", mais qui en réalité ont "une signification grave". Partant, il rectifie la vérité et se fait juge : grâce à ces informateurs, "nous avons la preuve écrite de ce fait important <madame de Feuchères a tiré une traite d'un demi-million sur la banque Rothschild de Londres> et tellement ignoré jusqu'ici"⁶². L'historien a également eu libre accès à des lettres de Polignac sur la révolution de 1830 et même à des "notes manuscrites" qui semblent émaner du volumineux dossier de la Cour des pairs concernant le procès des ex-ministres de Charles X⁶³. Les assertions qu'elles renferment, quoique contestées par Louis Blanc, sont données au lecteur au nom "d'un devoir de loyauté". Pour l'affaire de Grenoble de 1832, Louis Blanc a disposé des pièces officielles (rapports des autorités militaires et policières, rapports de médecins, nommément cités) tout comme pour l'affaire de la duchesse de Berry.

Bien que rares (au total, on en dénombre 219 pour les cinq volumes), les notes ont, outre une fonction référentielle, une fonction pédagogique. Un certain nombre d'entre elles permettent de préciser une définition ou de prolonger le propos principal par une brève digression, un commentaire personnel, un jugement de valeur. Soit, par exemple, les définitions de "bourgeoisie" et de "peuple" données dès le début de l'introduction de l'ouvrage : "Par *bourgeoisie*, j'entends l'ensemble des citoyens qui, possédant des instruments du travail ou un capital, travaillent avec des ressources qui leur sont propres, et ne dépendant d'autrui que dans une certaine mesure. Le *peuple* est l'ensemble des citoyens qui, ne possédant pas de capital, dépendent d'autrui complètement, et en ce qui touche aux premières nécessités de la vie"⁶⁴. Soit encore la définition de propriété, entendue comme "le droit de jouir de la *portion* de biens, de la *portion* de revenus garantie par la loi"⁶⁵. Certaines notes, sans exclure le jugement de valeur, sont plus techniques : différence entre liberté de conscience et égalité des cultes⁶⁶ ou entre impôt de répartition et impôt de quotité⁶⁷; explication des formules "jouer à la baisse" ou "jouer à la hausse" à la Bourse, mécanisme de la rente, calcul des bénéfices des plus-values, et distinction entre escomptes à la Bourse et escomptes à la banque, entre fonds au pair et fonds au-dessous du pair, ou encore comparaison entre le "système Laffitte" et le "système Garnier-Pagès" dans la discussion parlementaire de 1838 sur la conversion de la rente⁶⁸. Louis Blanc, à l'instar d'un Proudhon ou d'un Jules Vallès, s'expose comme un technicien des mécanismes boursiers⁶⁹, et, à plusieurs reprises, donne un véritable cours de pratique boursière à ses lecteurs : il se lance même dans une "histoire de l'amortissement" dans une note s'étirant sur près de cinq pages⁷⁰. Par ailleurs, c'est au détour de plusieurs notes, et non dans le texte principal, que Louis Blanc critique la formule saint-simonienne : A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres,

⁶¹ *Idem*, t. 2, p. 40.

⁶² *Idem*, t. 2, p. 55.

⁶³ *Idem*, t. 1, p. 180-181, 229, 268.

⁶⁴ *Idem*, t. 1, note 1, p. 4. Mots soulignés par l'auteur.

⁶⁵ *Idem*, t. 4, p. 118. Souligné par l'auteur.

⁶⁶ *Idem*, t. 2, p. 282.

⁶⁷ *Idem*, t. 2, p. 273-274.

⁶⁸ *Idem*, t. 3, p. 390-393; t. 5, p. 308-312.

⁶⁹ Le premier a publié un *Manuel du spéculateur à la Bourse* en 1853 et le second a dédié au banquier Jules Mirès son premier livre, *L'Argent*, publié en 1857.

⁷⁰ L. Blanc, *op. cit.*, t. 5, p. 313-317.

qualifiée de “ Formule équitable et sage en apparence, mais en réalité subversive et inique ! ”⁷¹. Au total, l’œuvre de L. Blanc est le produit d’une multitude de sources, aux statuts divers non hiérarchisés, rarement - et c’est un euphémisme - soumis à une lecture critique. On note certaines absences remarquables : ainsi le nom de Tocqueville n’est pas - sauf erreur - cité une seule fois, bien que la question de la démocratie soit en permanence traitée par Louis Blanc et que le succès éditorial de la *Démocratie en Amérique* (publié en 1835 et 1840) ait été considérable.

III. Portraits ou Louis Blanc et les acteurs de l’histoire

* *Acteurs collectifs*

Les acteurs collectifs qui balisent l’*Histoire de Dix ans* ne sont en général convoqués que comme témoins à la barre de la philosophie blanciste de l’histoire. Parmi ces acteurs récurrents de la chronique décennale, figurent la garde nationale, la presse, la justice, la Bourse, “ cet impassible pouvoir ”⁷² et bien entendu le peuple : autant d’acteurs collectifs dont on comprend que l’action mais surtout le contrôle conditionne l’évolution politique du pays. Acteur individuel aux effets collectifs, le choléra est l’objet d’une analyse très documentée et très fine de Louis Blanc⁷³. On peut isoler celui de ces acteurs collectifs dont le rôle consiste précisément à incarner le pays réel, le juge suprême, la voix de la raison : l’opinion publique. La rhétorique blanciste use et abuse de l’opinion publique comme garant de sa propre vérité, amenée, dans un jour que Louis Blanc espère proche, à triompher. Il serait pourtant difficile de définir cette opinion publique, incarnant davantage que le pays légal, voire que le pays réel, sans aller jusqu’à se confondre avec l’idée de peuple. L’historien attribue également à des villes des caractéristiques socio-géographiques qui déterminent leur rôle : à Paris, ville du politique, s’oppose Lyon, ville du social. Comme Michelet un peu avant lui et comme Flora Tristan un peu après lui⁷⁴, Louis Blanc saisit Lyon comme ville-exemple de l’exploitation ouvrière. Le récit de l’insurrection des canuts de novembre 1831 est à cet égard révélatrice de la conception blanciste de l’histoire. On y retrouve une analyse humaniste de la misère ouvrière, rappelant davantage Michelet que Flora Tristan ; si les portraits d’acteurs individuels sont menés avec un certain souci d’objectivité (ainsi celui de Bouvier-Dumolard), les canuts sont la plupart du temps réduits à une foule anonyme (le nom de Lacombe apparaît toutefois, ainsi que celui du “ nègre ” Stanislas dont la “ joie éclatait aussitôt en gestes expressifs et en cris sauvages ” à chaque soldat abattu⁷⁵).

L. Blanc répète à l’envi que la révolte de cette foule n’a rien de politique à l’origine. Elle le devient lorsque le jeune républicain Michel-Ange Perrier, prenant la tête d’une partie des insurgés, fait acclamer la république, dont il relie le triomphe à “ la cause du peuple ”⁷⁶. Mais elle cesse de l’être lorsque le jeune chef républicain et son ami Pécelet sont blessés. La révolte sort alors également de son anonymat avec l’installation d’un pouvoir insurrectionnel à l’hôtel de ville. L. Blanc prend grand soin de distinguer ses trois membres ouvriers et cinq autres “ que la population ouvrière ne connaissait pas ” et dont il dresse un portrait peu flatteur⁷⁷. Mais surtout, il montre l’incapacité

⁷¹ *Idem*, t. 3, p. 107.

⁷² L. Blanc, *op. cit.*, t. 3, p. 241.

⁷³ *Idem*, t.3, p. 215 et ss.

⁷⁴ Voir Jules Michelet, *Journal*, édité par P. Viallaneix, Gallimard, 1959, p. 297 et 301. Il s’agit d’une visite de Michelet à la Croix-Rousse en avril 1839. Pour Flora Tristan, voir *Le Tour de France, 1843-1844*, éditions de la Tête de Feuilles, 1973. F. Tristan y séjourne du 2 mai au 14 juin 1844, puis du 28 juin au 7 juillet de la même année.

⁷⁵ L. Blanc, *op. cit.*, t. 3, p. 71.

⁷⁶ *Idem*, t. 3, p. 70.

⁷⁷ *Idem*, t. 3, p. 76.

des vainqueurs à gérer la situation nouvelle, les divisions qui s'installent, habilement exploitées par les autorités, en bref, la défaite politique qui suit la victoire militaire : le peuple-sujet s'impose sur les barricades, alors que le peuple-objet subit les conséquences de son incapacité à comprendre les règles du jeu politique. Louis Blanc participe pleinement à l'édification de l'image du peuple-enfant qui, privé de maître, ne sait que faire de sa liberté. On remarque enfin qu'aucune référence n'est faite à l'action des missions saint-simoniennes, bien que, dans le chapitre consacré au saint-simonisme, Louis Blanc affirme que la visite de Jean Reynaud et de Pierre Leroux avait enflammé Lyon et y avait laissé un " souvenir impérissable " ⁷⁸.

Louis Blanc fait parler ses acteurs, soit directement (ainsi de la réaction hostile des fabricants lyonnais au tarif signé par leurs représentants et les canuts, sous l'égide du préfet : " C'est une tyrannie intolérable, s'écriaient-ils avec emportement ! On parle du consentement de nos délégués ? mais il a été arraché par la peur " ⁷⁹ etc.), soit indirectement. Le discours indirect constitue de fait l'ossature stylistique de l'*Histoire de Dix ans*. Utilisant régulièrement un " on " qui incarne une personne ou un groupe de personnes exprimant une opinion, mettant les verbes au conditionnel, Louis Blanc se fait le porte-parole d'un discours dès lors résumé, voire interprété, traduit, à partir d'un ou de plusieurs documents originaux : " On aurait fait revivre, en les modifiant, l'institution des états généraux et celle des assemblées provinciales. Les états généraux se seraient composés de deux chambres. On aurait créé dans toutes les provinces des pairs qui, siégeant dans les assemblées provinciales, auraient député un certain nombre d'entre eux pour former la première chambre des états généraux etc. " - ainsi est présenté le programme des légitimistes lors de la tentative de coup d'Etat de la duchesse de Berry en 1832 ⁸⁰.

* *Action et interaction*

Si l'histoire a un sens, elle est action; mais pour que cette action soit historicisée, elle doit mettre en fusion anonymes et leaders. On trouve chez Louis Blanc une articulation permanente entre les familles politiques (les légitimistes, les républicains, les saint-simoniens, les orléanistes) et les acteurs individuels (Chateaubriand, Berryer, Infantin, Carrel, la duchesse de Berry, Thiers etc.). Pour Louis Blanc, le légitimisme est incarné par Chateaubriand et Berryer, le poète et l'orateur, l'aristocrate et le plébéien : menée à son terme, cette opposition entre caractères complémentaires révélant des conceptions politiques opposées au sein d'un même camp constitue l'une des clefs de la rhétorique blanciste. Les acteurs marchent souvent par paire, comme en témoignent le couple Bazard et Infantin chez les saint-simoniens ou le couple Armand Carrel et Garnier-Pagès chez les républicains. Mais ces acteurs individuels qui, au sein d'une même famille, incarnent des valeurs contradictoires, sont aussi étudiés en miroir avec des acteurs collectifs : ainsi des paysans bretons ou vendéens, dont l'historien républicain et socialiste dresse le portrait en contrepoint de celui des chefs légitimistes. L'apologie de l'action amène Louis Blanc à émettre un jugement partagé sur la tentative de soulèvement de la Vendée par la duchesse de Berry, renvoyant dos à dos légitimistes et orléanistes. L'historien procède par une double comparaison : entre les époques, et entre les chefs et les exécutants. La compréhension, à défaut de sa légitimation, de l'insurrection vendéenne de 1793 est affirmée avec d'autant plus de force qu'elle sert à démontrer l'illégitimité absolue de celle de 1832. La comparaison entre les deux époques est globalement défavorable à la monarchie de Juillet.

Ce qui frappe dans l'écriture de l'histoire par Louis Blanc, c'est, le plus souvent, la netteté du propos, la clarté du jugement sur des individus ou des événements demeurés plus actuels qu'historiques. C'est ainsi qu'il montre l'impasse des légitimistes, avec leur crispation sur le

⁷⁸ *Idem*, t. 3, p. 114.

⁷⁹ *Idem*, t. 3, p. 57.

⁸⁰ *Idem*, t. 3, p. 264.

drapeau blanc, mais aussi les limites des républicains qui “ manquaient de centre, de mot d’ordre, de direction ”⁸¹. Il y a certes quelque facilité de jugement à n’analyser, en règle générale, que des échecs : mais encore faut-il que l’analyse soit pertinente, ce qui est le cas, et qu’elle s’applique avec la même honnêteté intellectuelle à tous les camps, ce qui est également le cas. La proximité de l’événement (moins de dix ans dans le cas de la duchesse de Berry comme dans celui de l’insurrection républicaine de juin 1832) n’altère en rien la qualité de l’interprétation blanciste des causes de ce double échec. L’historien se livre aussi au jeu de la lecture hypothétique des événements, lorsqu’il leur suppose un autre dénouement. Ainsi, à propos de juin 1832, Louis Blanc pose-t-il la question suivante : “ Que serait-il advenu si la république l’eût emporté ? ”, pour y répondre par une interprétation très critique des capacités du parti républicain à gouverner (un “ parti de minorité ”, certes “ généreux ”, mais travaillé par “ le goût du désordre ”, et dont les chefs “ n’avaient pas encore fait sur l’état social des études assez approfondies pour puiser dans la régénération de la société les éléments de leur influence et leurs moyens de gouvernement ”, au final, la tyrannie ou le despotisme, Bonaparte plutôt que Washington⁸²), même si la monarchie de Juillet apparaissait plus coupable encore, avec son cortège de malheurs (“ l’abaissement des caractères, l’indifférence dans le mal et la honte, l’altération du génie national, la mort enfin par épuisement et pourriture ”⁸³).

IV. Morale et histoire : la bourgeoisie, le peuple, la violence

** Une bourgeoisie sans morale*

Le sens de la formule, la qualité de l’écriture, le rythme narratif font de L. Blanc sinon l’égal, du moins l’émule de Michelet. Mais surtout, comme chez Michelet, la morale constitue le fondement de l’histoire chez Louis Blanc. Cependant, à la différence du premier, le second entend relier histoire, morale et socialisme dans une conception classiste des rapports humains. A sa façon, Louis Blanc écrit l’histoire du dix-neuvième siècle, que Michelet n’aura le temps que d’ébaucher. S’il s’agit plus d’une chronique, au fond, que d’une histoire que la proximité des faits rend très aléatoire, cette chronique ne repose pas moins sur une interprétation politique du passé proche revendiquée avec force. Les procédés littéraires et le style lui-même participent de ce projet : d’une part, avec l’alternance continue d’exposés “ objectifs ” d’événements et de jugements moraux, de sentences, voire d’aphorismes qui ne dépareraient pas l’œuvre de Balzac ou de Hugo (“ Les révolutions se font avec des haines fortes et de violents désirs : les légitimistes n’avaient guère que des haines ”⁸⁴), d’autre part, par l’emploi d’une ponctuation soulignant lourdement le propos (points d’exclamation en particulier). Le tout concourt à une dramatisation du récit, qui oscille alors entre la tonalité lyrique, l’héroïsation romantique et l’engagement politique, le tout au service d’une morale de l’histoire ou plutôt d’une histoire déterminée par la morale.

Le projet de Louis Blanc est clairement énoncé : étudier “ le gouvernement de la bourgeoisie. Il s’ouvre en 1830, et nous n’avons pas écrit une autre histoire que la sienne ”⁸⁵. L’ouvrage dans son ensemble est parcouru par l’antagonisme des deux partenaires du social que sont la bourgeoisie et le peuple : partenaires, néanmoins, et pas forcément adversaires, dans la mesure où Louis Blanc, qui proclame haut et fort écrire pour la bourgeoisie, entend convaincre cette dernière qu’elle détient le pouvoir d’éviter la guerre sociale annoncée. La sévérité de Louis Blanc

⁸¹ *Idem*, t. 3, p. 292.

⁸² *Idem*, t. 3, p. 341.

⁸³ *Idem*, t. 3, p. 342.

⁸⁴ *Idem*, t. 3, p. 9.

⁸⁵ *Idem*, t. 5, p. 498.

concernant la bourgeoisie se concentre sur la dénonciation de son intéressement (économie) et son manque de grandeur (patrie), voire sur son immoralité : sur ce dernier plan, le portrait de Thiers, à lui seul, témoigne de la volonté de l'historien de relier consubstantiellement l'action politique, le patriotisme ou civisme et la morale. Au sein de ce superbe morceau, une phrase résume l'homme : " M. Thiers était un Danton en miniature " ⁸⁶. En contrepoint de l'intelligence, de la volonté, de la lucidité de l'homme politique s'inscrivent la fougue, la légèreté et le caquetage (stéréotypes du méridional), la superficialité, la frivolité, les passions mal contrôlées, le besoin de paraître (vices ordinaires du parvenu) et, horreur ultime, " pas de tenue dans la *conduite* ", un mot utilisé ici comme synonyme de vie privée ⁸⁷. Thiers comme archétype d'une société des apparences : telle est, en définitive, la société bourgeoise analysée par Louis Blanc.

* *Le peuple, la violence et l'histoire*

Louis Blanc, dans cette histoire de dix années qui s'ouvrent avec les Trois Glorieuses et s'achèvent pratiquement avec l'insurrection de mai 1839, est en permanence confronté à la question de la violence. Son positionnement face à l'événement a pour socle le refus général de la violence politique comme réponse à la violence sociale. Dans de nombreux portraits qu'il dresse, ceux des républicains comme ceux des saint-simoniens, il précise que tel leader était hostile à la violence comme moyen d'action – le lecteur comprend qu'il s'agit d'une qualité, mieux : d'une vertu. Et il n'hésite pas à appuyer le propos, comme dans cette phrase concluant le portrait de Garnier-Pagès : " Il se montrait ennemi de toute *violence* à des esprits pour qui l'idée de la république était inséparable de celle de l'échafaud, et il confondait par sa science des affaires ces prétendus hommes pratiques qui affectent de regarder comme de pures *utopies* tout ce qui s'élève au-dessus du niveau de leur intelligence " ⁸⁸. L'ambiguïté de Louis Blanc face à la violence populaire transparait à plusieurs reprises, reflétant sa pensée sur le peuple. De ce dernier, il affirme qu'il " n'est pas aujourd'hui assez éclairé pour avoir une idée nette de ce qu'il *doit* vouloir et de ce qui est *possible* " ⁸⁹. De même convient-il que la bourgeoisie est la " tutrice naturelle du peuple " ⁹⁰. Dans le long et superbe récit de l'insurrection de juin 1832, à plusieurs reprises, l'historien se désole de la violence annoncée, et dénonce le " fanatisme imbécile " et " l'intention perfide de rendre odieuse la cause de la république " chez ceux qui, partisans du " jacobinisme sanguinaire ", applaudissent le fameux cavalier au drapeau rouge et au bonnet phrygien ⁹¹. De la même manière, Louis Blanc se montre, en des lignes d'une grande force, un adversaire résolu du régicide, qui revient à " accorder cet honneur à un homme qu'on fasse tenir dans sa vie le salut d'un peuple " ⁹². Façon supplémentaire pour l'historien de dénoncer le libéralisme et son corollaire, la doctrine de l'individualisme, présente partout : " dans la morale, par l'athéisme de la loi et la confusion des cultes ; dans la politique, par le fractionnement extraordinaire des partis ; dans l'éducation, par l'anarchie de l'enseignement ; dans l'industrie, par la concurrence ; dans le pouvoir, par les encouragements prodigués depuis plus d'un demi-siècle à l'insurrection " ⁹³. Cela dépasse de loin la critique traditionnelle de la monarchie, pour arriver à la dénonciation de l'abandon " de la direction morale des esprits " par le gouvernement, dont cela aurait dû être la première tâche.

Quant à l'engagement de la classe ouvrière dans l'insurrection, elle est tenue pour une conséquence de sa situation sociale, " rien n'étant plus naturel que le pacte de la misère avec

⁸⁶ *Idem*, t. 3, p. 373.

⁸⁷ *Idem*, t. 3, p. 371-373. Souligné par moi.

⁸⁸ *Idem*, t. 3, p. 146. Souligné par moi.

⁸⁹ *Idem*, t. 5, p. 502. Souligné par moi.

⁹⁰ *Idem*, t. 5, p. 506.

⁹¹ *Idem*, t. 3, p. 299.

⁹² *Idem*, t. 3, p. 396.

⁹³ *Idem*, t. 3, p. 396.

l'imprévu" ⁹⁴. Même le courage superbement décrit des républicains sur les barricades de Saint-Merry laisse incidemment la place à l'"exaltation" ⁹⁵. Ce peuple de Juin 1832 est représenté ainsi, entre esprit immature et esprit chevaleresque : " Pour la plupart, race insouciant et belliqueuse, il y avait dans un tel combat une sorte d'étourdissement généreux dont ils ne voulaient point perdre l'émotion, et quant à ceux qui obéissaient à des convictions réfléchies, ils pensaient que, si la république était condamnée à périr, il importait que, de sa défaite, il restât dans l'esprit de tous d'ineffaçables impressions et un souvenir immortel" ⁹⁶. A ce portrait collectif répond le portrait individuel de Jeanne, porteur " de ce fonds de poésie et de sensibilité qui fait les héros d'un jour" ⁹⁷. Au fond, pour Louis Blanc, le peuple n'est pas un sujet du politique, mais un objet du social : il ne vit pas de son action propre, mais présente le caractère réactif d'un groupe motivé, lui aussi, par l'unique défense de ses intérêts immédiats, sans une conscience politique qui lui permette de voir au delà. Cela n'empêche nullement Louis Blanc d'exprimer une profonde sympathie, aux accents chrétiens et même mystiques parfois, pour le peuple souffrant : cette *Histoire de Dix ans* constitue également son *Peuple* à lui, tel que Michelet le sanctifiera deux ans après. Situé sur le versant de la révolution populaire, voire prolétaire dans la description des mécanismes de l'oppression sociale et de l'exploitation capitaliste qui la génère, Louis Blanc donne l'impression de demeurer sur le versant de la démocratie libérale lorsqu'il produit une philosophie de l'histoire où la solution ne peut venir que d'en haut : pour que le système n'explose pas, prophétise-t-il, il ne tient qu'à la bourgeoisie de le changer, car c'est son intérêt. De plus, lorsque L. Blanc évoque la bourgeoisie, il oppose les classes moyennes à l'oligarchie des financiers, hommes d'affaires et gros entrepreneurs - les seconds provoquant au passage la ruine des premiers par la construction d'empires à caractère monopolistique. Cette distinction même marque la limite d'une pensée économique et sociale mêlant des références au socialisme et au libéralisme.

Encore une fois, on remarque chez Louis Blanc des accents micheletiens - on songe en particulier aux cours non professés par Michelet au Collège de France pour cause de suspension durant l'hiver 1847-1848 ⁹⁸ - lorsqu'il affirme que la bourgeoisie " peut tout pour la régénération de ce pays", à condition " qu'au lieu de se tenir séparée du peuple, elle s'unisse à lui d'une manière indissoluble" - la solution résidant dans le remplacement de la concurrence par l'association qui seule permettra l'abolition de l'esclavage du travail ⁹⁹. Comme chez Michelet, c'est bien d'un échange dont il s'agit entre deux types de vertus supposées acquises par chacun des deux partenaires : " l'instruction, la vraie liberté et les trésors qui en découlent" données par la bourgeoisie au peuple, dépositaire, quant à lui, de " l'énergie, la puissance des mâles instincts, le goût de la grandeur, l'aptitude au dévouement". Dans ce troc moral, on perçoit bien les termes de l'échange (élévation ou éducation contre régénération) et la double mythologie qui en découle : elle parcourt du reste toute la littérature politique, sociale, voire romanesque du moment, et transcende même les courants. Pour le reste, Louis Blanc, proche alors d'Eugène Sue, n'hésite pas à montrer la face noire du peuple, en particulier à l'occasion du choléra-morbus de 1832, lorsque " fut, pour un instant, soulevé le voile qui déroba aux yeux du riche le fonds hideux de l'état social dont il veut jouir"; alors " de l'ombre de ces quartiers où la misère se laisse oublier, sortirent soudain, pour inonder la capitale, des masses d'hommes aux bras nus, au visage sombre, au regard plein de haine" ¹⁰⁰. Les classes dangereuses apparaissent sous la plume de Louis Blanc à la fois comme victimes et comme coupables, mais surtout comme littéralement effrayantes.

⁹⁴ *Idem*, t. 3, p. 305.

⁹⁵ *Idem*, t. 3, p. 317.

⁹⁶ *Idem*, t. 3, p. 324.

⁹⁷ *Idem*, t. 3, p. 338.

⁹⁸ Jules Michelet, *Cours au Collège de France, t. II : 1845-1851*, publié par P. Viallaneix, Gallimard, 1995, p. 265 et ss.

⁹⁹ L. Blanc, *op. cit.*, t. 5, p. 506-507.

¹⁰⁰ *Idem*, t. 3, p. 230-231.

Dans la notice que le *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle* lui consacre, Louis Blanc est qualifié de publiciste, historien et homme politique. *L'Histoire de Dix ans* constitue la meilleure illustration du mélange des trois genres : l'homme, recherchant volontiers l'effet de style et la formule, relit l'histoire du temps présent à la lumière d'un passé qui porte en lui un avenir radieux. Pour Louis Blanc, toute société est mue par deux éléments complémentaires : le mouvement et la durée. Seule la complémentarité de ces deux éléments assure la stabilité des régimes. Or, aucune forme de gouvernement n'étant à même de garantir ces éléments, il faut prendre à chacune ce qu'elle possède : "énergie de la volonté" pour la monarchie, "esprit de suite" pour l'aristocratie, "grandeur des passions" pour la démocratie¹⁰¹. Ainsi sera formé un gouvernement sage, vigoureux, complet. Sa philosophie de l'histoire, Louis Blanc l'expose en continu lorsqu'il démonte les mécanismes de la société orléaniste. En quelques formules acérées, l'historien se fait juge des ravages sociaux et moraux du libéralisme, produisant une société ayant pour religion "l'amour du gain" et dont tout devient objet de commerce, y compris le mariage¹⁰² : la société verse alors, selon ses étages, dans le libertinage, l'adultère, la prostitution, le concubinage, l'infanticide, la débauche, le vice. En des termes que n'aurait pas reniés Louis-René Villermé, l'historien dénonce "la foule de malheureux enfants, pâles, chétifs, rabougris, à l'œil terne, aux joues livides, et marchant le dos voûté comme des vieillards" qui se pressent aux entrées des filatures, chaque matin¹⁰³. Le mot-clef qui résume à lui seul les méfaits de ce libéralisme, c'est celui de concurrence. Louis Blanc s'inscrit pleinement dans ce courant pré-quarantehuitard qui, traversant les systèmes d'idées et les courants politiques, énonce une conception morale de la société et des rapports de classe (y compris chez les libéraux) en rapport avec le développement économique et ses effets sociaux de décomposition de la société.

L'histoire au service d'une idée : si L. Blanc n'est pas l'inventeur de la formule, elle prend ici un relief d'autant plus important que l'homme, au même moment, pense le socialisme, l'organisation de la classe ouvrière, le droit au travail. Ce livre apparaît au fond comme un outil de pédagogie destiné à convaincre les "nobles", les "riches", les "heureux" dont L. Blanc dit ne pas vouloir servir la cause, cette bourgeoisie "tutrice naturelle du peuple", qu'elle peut et doit s'unir à ce dernier pour agir ensemble à la "régénération" de la patrie, en substituant le régime de l'association à celui de la concurrence. Livre-miroir, *L'Histoire de dix ans* fait oeuvre, pour son auteur, de conservatoire de la mémoire et d'éducation à la connaissance du peuple. On est bien là au coeur de la problématique sociale dominante du temps. Mais c'est aussi une oeuvre qui répond au souhait d'engagement de l'historien exprimé dans le *Charivari* par Félix Pyat, précisément en 1844 alors que paraît le *Louis XI* de Michelet. Pour F. Pyat, Michelet possède trois qualités immenses : il est "systématique, partial et pittoresque"¹⁰⁴, trois adjectifs que l'on peut étendre à Louis Blanc. Il satisfait aussi à l'analyse développée par le publiciste : "On a souvent parlé de la neutralité de l'histoire. Erreur ! Comme si le récit pouvait différer de l'action, comme s'il y avait dans l'humanité un seul fait sans idée et sans passion, comme si Dieu ou l'homme agissait sans volonté et sans but !". En posant ainsi la question de l'histoire engagée, F. Pyat cherche à démontrer que le positif et l'idéal sont compatibles, une position qui n'a pas dû déplaire à L. Blanc et dont la pertinence mérite toujours d'être débattue.

¹⁰¹ *Idem*, t. 3, p. 32.

¹⁰² On songe ici aux propos de Charles Fourier dans *Le Nouveau monde amoureux*.

¹⁰³ L. Blanc, *op. cit.*, t. 3, p. 93. L. Blanc a-t-il lu le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* dont la première édition date de 1840 ?

¹⁰⁴ Article paru dans le *Charivari* du 4 janvier 1844, cité in Paul Viallaneix, *Michelet, les travaux et les jours*, Gallimard, 1988, p. 272.

Jean-Claude CARON
Professeur d'histoire contemporaine

Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire «Espaces et Cultures», CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand